

# LA COORDINATION DES ACTEURS

	LOCAL		RÉGIONAL		NATIONAL	
QUI ?	Le Professionnel de santé de l'équipe, quel que soit le lieu d'exercice	La structure de gestion des risques interne Le Responsable légal de la structure				
QUOI ?	Tout évènement indésirable associé aux soins (EIAS) quel que soit son niveau de gravité (incident, presque-accident, évènement porteur de risques)			Évènement indésirable grave associé aux soins (EIGS)		
QUEL RÔLE ?	Assure la <b>sécurité</b> des personnes  Alerte les autres professionnels concernés  Déclare l'évènement et se rapproche des compétences internes  Met en œuvre les solutions pour améliorer les pratiques et/ou la sécurité	Alimente sa cartographie des risques  Organise une analyse de causes systémiques si nécessaire  Apporte un appui pour la déclaration sur le portail national de l'EIGS le cas échéant	Appui à la structuration  Appui au développement de la culture sécurité  Outils et ressources	Apporte un appui personnalisé à la demande du déclarant ou de l'ARS	Réceptionne les signalements d'EIGS  S'assure des actions de maîtrise des risques  Informe le déclarant  Mobilise l'expertise de QualiREL Santé ou d'autres structures régionales de vigilance et d'appui sur la qualité des dossiers	Regroupe les déclarations d'EIGS anonymisées  Élabore des préconisations pour la sécurité des patients issues de l'analyse des EIGS
						
Clôture les dossiers pour mise à disposition de la HAS						